

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Séance du mercredi 12 février 2025		Président de séance	M. Claude STURNI
		Secrétaire de séance	M. Daniel BECK
Convocation 28/01/2025	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	N° Délibération	DCS-2025-I-01
		PJ	

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jacques WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	M. André BURG (pouvoir donné à M. André ERBS), Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à M. Patrick KIEFFER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER (pouvoir donné à M. Roger ISEL), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude RAU), M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. René RICHERT), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF et M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Jacques WAHL).

ORDRE DU JOUR

- DCS 2025-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2025-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024
- DCS 2025-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024
- DCS 2025-I-04 Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2025-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025
- DCS 2025-I-06 Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-01 : Désignation du secrétaire de séance

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Conformément à l'article L. 2541-6 du code général des collectivités territoriales, le comité syndical désigne son secrétaire de séance.

Pour assurer cette fonction lors de la séance d'aujourd'hui, M. Claude STURNI propose la candidature de Monsieur Daniel BECK.

DÉCISION

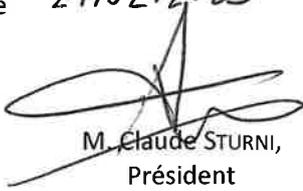
LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

À l'unanimité,

Désigne Monsieur Daniel BECK, comme secrétaire de séance.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le 27/02/2025	Pour extrait conforme
 M. Claude STURNI, Président	M. Daniel BECK, Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 12 février 2025		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 28/01/2025	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Daniel BECK
		N° Délibération	DCS-2025-I-02
		PJ	-

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jacques WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	M. André BURG (pouvoir donné à M. André ERBS), Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à M. Patrick KIEFFER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER (pouvoir donné à M. Roger ISEL), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude RAU), M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. René RICHERT), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF et M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Jacques WAHL).

ORDRE DU JOUR

- DCS 2025-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2025-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024
- DCS 2025-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024
- DCS 2025-I-04 Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2025-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025
- DCS 2025-I-06 Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-02 : Adoption du procès-verbal du comité syndical du mercredi 18 décembre 2024

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

Le procès-verbal de la séance du mercredi 18 décembre 2024 a été transmis préalablement au présent comité syndical.

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

À l'unanimité,

Adopte le procès-verbal de la séance du mercredi 18 décembre 2024.

Charge M. le Président des formalités correspondantes.

Publié, le

27/02/2025

Pour extrait conforme


M. Claude STURNI,
Président

M. Daniel BECK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical

Séance du mercredi 12 février 2025		Président de séance	M. Claude STURNI
		Secrétaire de séance	M. Daniel BECK
Convocation 28/01/2025	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	N° Délibération	DCS-2025-I-03
		PJ	-

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLLY, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jacques WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	M. André BURG (pouvoir donné à M. André ERBS), Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à M. Patrick KIEFFER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER (pouvoir donné à M. Roger ISEL), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLLY), M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude RAU), M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. René RICHERT), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF et M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Jacques WAHL).

ORDRE DU JOUR

- DCS 2025-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2025-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024
- DCS 2025-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024
- DCS 2025-I-04 Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2025-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025
- DCS 2025-I-06 Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-03 : Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024

Rapport présenté par Hubert WALTER, Vice-Président.

Le receveur du PETR de l'Alsace du Nord a établi le compte de gestion de l'exercice 2024 qui retrace l'ensemble des opérations comptables effectuées par le PETR au cours de l'exercice 2024. Ce compte correspond en tous points au compte administratif établi par le PETR, qu'il sera proposé d'adopter ensuite. Il fait apparaître les résultats suivants :

Résultats de l'exercice 2024	Excédent	Déficit
Fonctionnement		-161 289,16 €
Investissement	48 345,09 €	
Solde		-112 944,07 €

En intégrant les résultats de l'exercice N-1, les résultats globaux se présentent comme suit :

Résultats globaux	Excédent	Déficit
Fonctionnement	241 494,43 €	
Investissement	110 534,29 €	
Solde global au 31.12.2024	352 028,72 €	

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h
Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-03 : ARRÊT DU COMPTE DE GESTION – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2024 (SUITE)

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le compte de gestion établi par M. Emmanuel Roux, responsable du Service de Gestion Comptable de Haguenau et trésorier du PETR de l'Alsace du Nord, au titre de l'exercice comptable 2024,

Vu le budget primitif de l'exercice 2024 adopté le 31 janvier 2024,

Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées au titre de l'exercice comptable 2024, admet les résultats de gestion 2024 suivants :

▪ Déficit de fonctionnement de clôture :	-161 289,16 €
▪ Excédent d'investissement de clôture :	48 345,09 €
▪ Déficit de clôture de l'exercice 2024 (total des 2 sections) :	-112 944,07 €

Ainsi que les résultats globaux au 31 décembre 2024 suivants :

▪ Excédent global de fonctionnement :	241 494,43 €
▪ Excédent global d'investissement :	110 534,29 €
▪ Excédent global :	352 028,72 €

Déclare que le compte de gestion dressé par le trésorier du PETR de l'Alsace du Nord pour l'exercice 2024 n'appelle aucune observation ni réserve.

Publié, le 27/02/2025

Pour extrait conforme

M. Claude STURNI,
Président

M. Daniel BECK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 12 février 2025		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 28/01/2025	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Daniel BECK
		N° Délibération	DCS-2025-I-04
		PJ	CA 2024

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jacques WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	M. André BURG (pouvoir donné à M. André ERBS), Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à M. Patrick KIEFFER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER (pouvoir donné à M. Roger ISEL), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude RAU), M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. René RICHERT), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF et M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Jacques WAHL).

ORDRE DU JOUR

- DCS 2025-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2025-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024
- DCS 2025-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024
- DCS 2025-I-04 Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2025-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025
- DCS 2025-I-06 Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-04 : Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice

Rapport présenté par Hubert WALTER, Vice-Président.

Le compte administratif présente l'exécution du budget primitif adopté par délibération N°CS 2024-I-06 du comité syndical en date du 31 janvier 2024.

Il permet, tant pour la section d'investissement que pour celle de fonctionnement d'arrêter les résultats définitifs à la clôture de l'exercice, qui peuvent faire apparaître soit un excédent, soit un déficit.

Résultats de l'exercice 2024	Investissement	Fonctionnement
Excédent	48 345,09 €	
Déficit		-161 289,16 €

a. Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement :

Recettes réelles : 549 588,66 €

▪ Dotations, subventions et participations* : 525 959,59 €

*dont produits rattachés : 147 268,27 €

▪ Autres produits divers : 704,05 €

▪ Atténuation de charges** : 22 925,02 €

**dont produits rattachés : 16 824,00 €

Recettes d'ordre : 5 000,00 €

▪ Amortissement des dotations d'équipement : 5 000,00 €

TOTAL RECETTES FONCTIONNEMENT 554 588,66 €

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement :

Dépenses réelles :	605 757,52 €
▪ Les charges à caractère général (011) :	170 991,01 €
<i>dont charges rattachées :</i>	<i>1 102,56 €</i>
▪ Les charges de personnel (012) :	397 875,17 €
▪ Les charges de gestion courante (65) :	36 891,34 €
Dépenses d'ordre :	110 120,30 €
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	110 120,30 €
TOTAL DEPENSES FONCTIONNEMENT	715 877,82 €

L'exercice 2024 est clos avec un déficit de fonctionnement de -161 289,16 €.

b. Section d'investissement

Les recettes d'investissement :

Recettes réelles :	224,79 €
▪ FCTVA :	224,79 €
Recettes d'ordre :	110 120,30 €
▪ Les amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	110 120,30 €
TOTAL RECETTES INVESTISSEMENT	110 345,09 €

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

Les dépenses d'investissement :

Dépenses réelles :	57 000,00 €
▪ Les frais d'études :	57 000,00 €
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	0,00 €
Dépenses d'ordre :	5 000,00 €
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	5 000,00 €
TOTAL DEPENSES INVESTISSEMENT	62 000,00 €

L'exercice 2024 est clos avec un excédent d'investissement de 48 345,09 €.

c. Les résultats

Les résultats de l'exploitation pour l'année 2024 se présentent de la manière suivante :

Résultats de l'exercice	Résultat global de l'exercice 2023	Résultat de l'exercice 2024	Chiffres à prendre en compte
Fonctionnement	402 783,59 €	-161 289,16 €	241 494,43 €
Investissement	62 189,20 €	48 345,09 €	110 534,29 €
TOTAL	464 972,79 €	-112 944,07 €	352 028,72 €

L'excédent global de fonctionnement est intégralement affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 : 241 494,43 €).

L'excédent d'investissement (110 534,29 €) reste en investissement afin de couvrir, à terme, le besoin de financement de cette section.

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-04 : ADOPTION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2024 ET AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE (SUITE)

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Vu le budget primitif de l'exercice 2024,

Constatant l'identité de valeurs avec les indications du compte de gestion, s'agissant des résultats de l'exercice 2024 dont il reconnaît la sincérité,

Arrête les résultats du compte administratif 2024, dont les éléments principaux se résument comme suit :

▪ Excédent de fonctionnement de clôture :	241 494,43 €
▪ Excédent d'investissement de clôture :	110 534,29 €
▪ Excédent global de clôture :	352 028,72 €

Décide par conséquent des affectations suivantes :

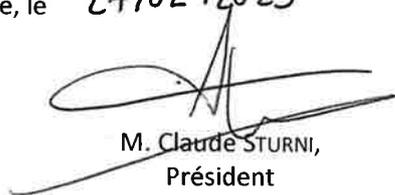
L'excédent global de fonctionnement est intégralement affecté à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002 : 241 494,43 €).

L'excédent d'investissement reste en investissement afin de couvrir, à terme, le besoin de financement de cette section (ligne 001 : 110 534,29 €).

Publié, le

27/02/2025

Pour extrait conforme


M. Claude STURNI,
Président

M. Daniel BECK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 12 février 2025		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 28/01/2025	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Daniel BECK
		N° Délibération	DCS-2025-I-05
		PJ	BP 2025

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jacques WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	M. André BURG (pouvoir donné à M. André ERBS), Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à M. Patrick KIEFFER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER (pouvoir donné à M. Roger ISEL), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude RAU), M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. René RICHERT), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF et M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Jacques WAHL).

ORDRE DU JOUR

- DCS 2025-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2025-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024
- DCS 2025-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024
- DCS 2025-I-04 Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2025-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025
- DCS 2025-I-06 Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-05 : Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025

Rapport présenté par Hubert WALTER, Vice-Président.

Tel que cela a été évoqué lors du débat d'orientations budgétaires le 18 décembre 2024, et après la prise en compte des résultats définitifs de l'exercice 2024, le budget primitif pour l'année 2025 a été établi sur la base des éléments suivants :

a. Le fonctionnement

Les recettes de fonctionnement prévues s'élèveraient à **860 247,43 €**, correspondant à :

Recettes réelles :	852 247,43 €
▪ Dotations, subventions et participations :	603 253,00 €
<i>dont contribution des EPCI membres</i>	<i>384 000,00 €</i>
<i>dont dotation programme SPRH</i>	<i>158 700,00 €</i>
<i>dont ingénierie Région Grand Est</i>	<i>40 000,00 €</i>
<i>dont Fonds vert 2024</i>	<i>20 553,00 €</i>
▪ Atténuation de charges :	7 500,00 €
<i>dont remboursement sur autres charges sociales</i>	<i>7 500,00 €</i>
▪ Autres produits divers	0,00 €
▪ Résultat global reporté (N-1) :	241 494,43 €
Recettes d'ordre :	8 000,00 €
▪ Amortissement des dotations d'équipement :	8 000,00 €
TOTAL RECETTES	860 247,43 €



Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025 (SUITE)

Les dépenses de fonctionnement prévues s'élèveraient à **827 500,00 €**, réparties comme suit :

Dépenses réelles :	709 500,00 €
▪ Les charges à caractère général :	231 000,00 €
▪ Les charges de personnel :	450 000,00 €
▪ Les charges de gestion courante :	28 500,00 €
Dépenses d'ordre :	118 000,00 €
▪ Dotation aux amortissements des immobilisations incorporelles :	118 000,00 €
TOTAL DEPENSES	827 500,00 €

b. L'investissement

Les recettes d'investissement correspondraient à un total de **259 254,29 €**, réparties comme suit :

Recettes réelles :	141 254,29 €
▪ L'excédent d'investissement reporté N-1 :	110 534,29 €
▪ Subvention d'équipement Région Grand Est (SCoT) :	30 000,00 €
▪ FCTVA :	720,00 €
Recettes d'ordre :	118 000,00 €
▪ Amortissements des dépenses antérieures d'investissement :	118 000,00 €
TOTAL RECETTES	259 254,29 €



Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h
Espace culturel La Saline – Soultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025 (SUITE)

Les dépenses d'investissement s'élèveraient à **259 254,29 €** correspondant à :

Dépenses réelles :	251 254,29 €
▪ Les frais d'études :	241 254,29 €
▪ Achat de matériel informatique et bureautique :	10 000,00 €
Dépenses d'ordre :	8 000,00 €
▪ Amortissements des dotations d'équipement :	8 000,00 €
TOTAL DEPENSES	259 254,29 €

c. Les effectifs du PÉTR

Le budget primitif comporte le tableau des effectifs du PÉTR de l'Alsace du Nord où figurent :

- **trois (3) postes administratifs** [2 postes de catégorie A et 1 poste de catégorie B],
- **ainsi que cinq (5) postes techniques** [1 poste de catégorie A et 4 postes de catégorie B],

pourvus par huit (8) agents dont deux en cours de recrutement, et exerçant leurs fonctions à temps plein.

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-05 : ADOPTION DU BUDGET PRIMITIF – EXERCICE BUDGÉTAIRE 2025 (SUITE)

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Vu les dispositions de la nomenclature budgétaire et comptable M57,

Vu le projet de budget primitif établi par le Vice-Président,

Sur la proposition du Vice-Président

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité moins 1 abstention (M. René RICHERT)

Arrête le budget primitif du PETR de l'Alsace du Nord pour l'année 2025, conformément aux documents budgétaires annexés et correspondant aux montants suivants :

▪ Recettes de fonctionnement :	860 247,43 €
▪ Dépenses de fonctionnement :	827 500,00 €
▪ Recettes d'investissement :	259 254,29 €
▪ Dépenses d'investissement :	259 254,29 €

Approuve l'état des effectifs annexé au budget primitif.

Pour l'exercice 2025, autorise le Président ou le Vice-Président par délégation, à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel), au sein de la section d'investissement et de la section de fonctionnement, dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chacune de ces sections, sous réserve que ces mouvements de crédits n'entraînent pas une insuffisance de crédits nécessaires au règlement des dépenses obligatoires sur un chapitre.

Fixe à 2,00 € par habitant la contribution des collectivités membres du PETR de l'Alsace du Nord.

Charge M. le Vice-Président de l'exécution du budget, en tant qu'ordonnateur des dépenses et prescripteur des recettes, et l'autorise à passer tous actes et contrats nécessaires à sa mise en œuvre

Publié, le 27/02/2025

Pour extrait conforme


M. Claude STURNI,
Président

M. Daniel BECK,
Secrétaire de séance

Procès-verbal des délibérations du comité syndical			
Séance du mercredi 12 février 2025		Président de séance	M. Claude STURNI
Convocation 28/01/2025	ESPACE CULTUREL LA SALINE -SOULTZ-SOUS-FORETS-	Secrétaire de séance	M. Daniel BECK
		N° Délibération	DCS-2025-I-06
		PJ	-

Présents	37	M. François ANSTETT, M. Daniel BECK, Mme Marie-Odile BECKER, M. Patrick BETTINGER, Mme Isabelle DOLLINGER, M. Jean-Denis ENDERLIN, M. André ERBS, M. Alain FUCHS, M. Dominique GERLING, M. Rémy GOTTRI, M. Thomas HAUER, M. Paul HEINTZ, M. Joel HERZOG, M. Patrice HILT, M. Roger ISEL, M. Patrick KIEFFER, M. Francis KLEIN, M. Daniel KLIEBER, Mme Gabrielle LANOIX, M. Michel LOM, M. Pierre MAMMOSSER, M. Etienne MANGIN, M. Gérard NIEDERER, M. Claude RAU, M. René RICHERT, Mme Sylvie ROEHLI, M. Olivier ROUX, M. Philippe SPECHT, Mme Brigitte STEINMETZ, M. Serge STRAPPAZON, M. Claude STURNI, M. Jean-Marc SUSS, M. Hervé TRITSCHBERGER, M. Jacques WAHL, M. Hubert WALTER, M. Stéphane WERNERT et M. Dany ZOTTNER.
Membres en exercice	58	
Absents / excusés / procurations	21	M. André BURG (pouvoir donné à M. André ERBS), Mme Sandra FISCHER-JUNCK (pouvoir donné à M. Serge STRAPPAZON), Mme Christiane GRAD-RICHERT, Mme Anne GUILLIER (pouvoir donné à M. Patrice HILT), M. Éric HOFFSTETTER (pouvoir donné à M. Patrick KIEFFER), Mme Marie-José HOLZ, M. Jean-Claude KOEBEL, M. Serge KRAEMER, M. Marc MOSER, M. Jean-Claude NETH, M. Jean-Lucien NETZER, Mme Christine OTT-DOLLINGER, M. Guillaume PETER (pouvoir donné à M. Roger ISEL), M. Denis RIEDINGER (pouvoir donné à Mme Sylvie ROEHLI), M. Patrick SCHOTT, M. Jonathan SOMMER, Mme Coralie TIJOU (pouvoir donné à M. Claude RAU), M. Jean-Max TYBURN (pouvoir donné à M. René RICHERT), M. Gérard VOLTZ, M. Etienne WOLF et M. Francis WOLF (pouvoir donné à M. Jacques WAHL).

ORDRE DU JOUR

- DCS 2025-I-01 Désignation du secrétaire de séance
- DCS 2025-I-02 Adoption du procès-verbal du comité syndical du 18 décembre 2024
- DCS 2025-I-03 Arrêt du compte de gestion – exercice budgétaire 2024
- DCS 2025-I-04 Adoption du compte administratif 2024 et affectation des résultats de l'exercice
- DCS 2025-I-05 Adoption du budget primitif – exercice budgétaire 2025
- DCS 2025-I-06 Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

Délibération CS n°2025-I-06 : Adhésion à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement du Bas-Rhin (ADIL67)

Rapport présenté par M. Claude STURNI, Président.

L'Agence départementale d'information sur le logement du Bas-Rhin (ADIL 67), organisme agréé par le Ministère en charge du logement, a pour mission d'informer gratuitement la population du département du Bas-Rhin et les professionnels en matière d'habitat, afin de les aider à mieux connaître leurs droits et leurs devoirs. En tant qu'organisme de référence, l'ADIL67 offre des conseils gratuits et de qualité sur les aspects juridiques, financiers et fiscaux, tant aux bailleurs qu'aux locataires.

Ces conseils entrent dans le champ du nouveau dispositif national de Service public de rénovation de l'habitat (SPRH), dont le PETR assure la mission pour l'Alsace du Nord, en partenariat avec la Collectivité européenne d'Alsace depuis le 1^{er} janvier 2025, conformément à la délibération du Comité syndical du 18 décembre 2024.

Les services de l'ADIL67, ciblés sur les enjeux juridiques, financiers et fiscaux, viennent compléter ceux proposés par les conseillers France Rénov' portés par le PETR de l'Alsace du Nord, qui interviennent sur les aspects techniques et les aides financières en matière d'amélioration énergétique des logements. Cette complémentarité permet de renforcer l'accompagnement global des acteurs du secteur du logement sur notre territoire.

L'adhésion à l'ADIL67 contribuera à renforcer son ancrage territorial en Alsace du Nord, en développement des actions de proximité et en consolidant son rôle dans l'accompagnement des habitants dans les démarches liées au logement.

Séance du mercredi 12 février 2025 à 18h

Espace culturel La Saline – Sultz-sous-Forêts

**Délibération CS n°2025-I-06 : ADHÉSION À L'AGENCE DÉPARTEMENTALE D'INFORMATION SUR LE LOGEMENT
DU BAS-RHIN (ADIL 67) - (SUITE)**

DÉCISION

LE COMITÉ SYNDICAL,

Sur la proposition du Rapporteur,

Vu le projet de territoire de l'Alsace du Nord adopté le 7 décembre 2022,

Vu le Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de l'Alsace du Nord approuvé le 14 mai 2022,

Vu la délibération n°2024-III-04 du Comité syndical du PETR de l'Alsace du Nord en date du 18 décembre 2024 relative à la mission de Service public de rénovation de l'habitat (SPRH),

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

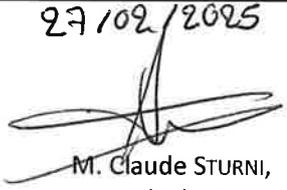
Considérant les enjeux évoqués précédemment,

Considérant la mission de Service public de la rénovation de l'habitat (SPRH) assurée par le PETR pour l'Alsace du Nord et la complémentarité des services de l'ADIL et des conseillers France Rénov',

Décide de l'adhésion du PETR de l'Alsace du Nord à l'ADIL67.

Donne délégation au bureau syndical du PETR pour définir les modalités de partenariat.

Autorise le Président à signer avec l'ADIL67 la convention formalisant l'adhésion.

Publié, le 27/02/2025	Pour extrait conforme
 M. Claude STURNI, Président	M. Daniel BECK, Secrétaire de séance